

Avis de constitution

SOCIETE « EXPERTISE PIECES CONSUL ASA 19 » en abrégé « EPC-ASA19 »

Siège ABIDJAN, SONGON, NON LOIN DE LA
GENDARMERIE, LOT 5 ILOT 12, SECTION N/D PARCELLE
N/D, Lot 5, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERTISE PIECES CONSUL ASA
19 » en abrégé « EPC-ASA19 »

Objet: VENTE DE PIECES AUTOMOBILES, COMMERCE DE PRODUITS PHYSIQUES OU DIGITAUX, METIERS DU BATIMENT (BTP), LES TRANSFERTS ET LES ENVOIS MONETAIRES, FORMATION ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, SONGON, NON LOIN DE LA
GENDARMERIE, LOT 5 ILOT 12, SECTION N/D PARCELLE
N/D, Lot 5, Ilot 12

Dirigeant(s) M GNAME LEOPOLD (GÉRANT), Mme TOA
EPOUSE GNAME GNAE SANDRINE BENEDICTE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2024-B12-00059 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

